



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

Session du 12 octobre 2020

Sessione di u 12 di ottobre di u 2020

Lieu : Bastia

Décision N° 2020-01

Objet : Renouvellement des commissions et renouvellement des membres

Oggetu : Rinuvellamentu di e cumissione è rinuvellamentu di i so membri

L'an deux mille vingt, le douze octobre, la Chambre des Territoires convoquée le 2 octobre 2020 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaient présents : Mmes et MM.

ALBERTINI Don Marc, ANGELINI Jean-Christophe, ARRIGHI Fabien, BERTOLOZZI Paul-Antoine, BIANCUCCI Jean, CARLOTTI Pascal, CECCALDI Attilius, DOMINICI Jean-Baptiste, GIUSEPPI Jean, LUCIANI Saveriu, LUCCIONI Jean-Baptiste, MARCELLESI Pierre, MARIOTTI Marie-Thérèse, MARTINETTI Achille, MORGANTI Jean-Toussaint, PONZEVERA Juliette, POZZO DI BORGO Louis, SARGENTINI François, SAVELLI Pierre, TALAMONI Jean-Guy, TOMASI Petr'Antone, VANNI Hyacinthe

Etaient absentes et ayant donné pouvoir :

Mme Lauda GUIDICELLI à M. Gilles SIMEONI
Mme Rosa PROSPERI à M. Petr'Antone TOMASI

Etait absente et excusée :

Mme MAUPERTUIS Marie-Antoinette

Etaient absents : Mmes et MM.

BORROMEI Vanina, CECCOLI François Xavier, FAZI Bianca, GIACOMETTI Josepha, MARCANGELI Laurent, MARCHETTI François-Marie, MORTINI Lionel, NICOLAI Marc-Antoine, POLI Antoine

VU La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017

VU L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse

VU Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2020-2, relatif au renouvellement des commissions et renouvellement des membres, et ses annexes.



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

A l'unanimité des membres présents

DECIDE **De mettre en sommeil** les commissions Déneigement et Urbanisme commercial qui ont atteint leurs objectifs.

De maintenir les commissions suivantes afin qu'elles poursuivent leurs travaux :

- Incendies
- Evolution statutaire de la Chambre
- Economie circulaire élargie aux questions relatives à l'économie sociale et solidaire
- Eau
- Protection du littoral et du milieu marin
- Commission mixte paritaire sur les services publics.

De créer deux nouvelles commissions :

- Une relative à la Loi ELAN et au PADDUC
- L'autre sur la Politique forestière.

INVITE Les membres souhaitant participer aux travaux de ces commissions à s'inscrire auprès du secrétariat général.

RENVOIE A la prochaine session la composition définitive de ces commissions.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni